



**Monsieur Jean Claude GAUDIN**

Maire de Marseille  
Hôtel de Ville  
Place Villeneuve Bargemon  
13002 MARSEILLE

Marseille, le 20 janvier 2020

**LETTRÉ RECOMMANDÉE AVEC AR**

Objet : Conseil municipal du 27 janvier 2020

Monsieur le Maire,

je souhaite vous interpeller sur le rapport 126 qui sera à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal programmé le 27 janvier prochain.

Ce rapport entérine, à terme, une nouvelle construction R+3 de 38 logements dans le centre du village de Château-Gombert. Cette construction sera encore plus haute que le bâtiment actuel qui abrite le bureau de Poste de Château-Gombert.

Comme vous le savez, Monsieur le Maire, nous nous sommes largement exprimés, à plusieurs reprises, sur une demande d'arrêt des projets immobiliers sur le secteur de Château-Gombert. Malheureusement, nous n'avons jamais eu de réponses à nos différents courriers ou courriels de Madame Laure-Agnes CARADEC, votre adjointe à l'urbanisme. Nos demandes de rendez-vous n'ont jamais été prises en compte alors que Mme CARADEC reçoit les collectifs constitués au grès des projets de constructions. Cela n'est pas concevable lorsque l'on connaît l'engagement des CIQ pour la Ville de Marseille et ses habitants.

Ce courrier, Monsieur le Maire, pourrait être identique à celui que nous avons envoyé le 20 novembre dernier concernant le rapport 254 du conseil municipal du 25 novembre 2019. C'est la raison laquelle je ne développerai pas plus avant nos arguments.

Que penser de la gestion des permis de construire à Marseille ?

LE PC 013055 190197P0 a été délivré le 21 novembre 2019 alors que le promoteur ne disposait pas de la surface de terrain nécessaire pour réaliser son projet de bâtiment de R+3.

Nous avons souligné au mois de novembre dernier votre sage décision de retirer le rapport 254 de l'ordre du jour et ainsi de ne pas asphyxier encore plus Château-Gombert.

Le CIQ et les habitants de Château-Gombert ne comprendraient pas pourquoi le même rapport sur le même dossier revient 2 mois après alors que M. Le Maire l'avait retiré !

.../...



Nous vous l'avons déjà écrit, Monsieur le Maire, si ce projet de construction est réalisé, c'est, après les Olives, la disparition de la Poste de Château-Gombert avec tout ce que cela comporte notamment pour les personnes âgées, seules et sans moyens de locomotion.

Nous vous demandons, Monsieur le Maire, de retirer le rapport 126 et de sursoir à l'exécution des permis de construire de constructions de collectifs sur Château-Gombert afin de les inscrire dans le cadre du nouveau PLUI.

Nous sommes bien évidemment disposés à échanger avec Mme Caradec, si elle accepte de nous recevoir, pour lui exposer les difficultés rencontrées dans notre quartier suite à la multiplication à la hussarde de permis de construire avant la date d'adoption du PLUI le 16 décembre 2019.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

**Le Président du CIQ**  
Frédéric PINATEL

*Frédéric PINATEL*